RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00635
Numéro SIREN : 501 668 248
Nom ou dénomination : ABCD NUTRITION

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2023 sous le numéro de dépôt 8044

DÉPOSÉ LE

26 OCT. 2023

Tribunal de Commerce de Compiègne
N°
Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE
(OISE)

Liasse fiscale

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABCD NUTRITION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 1 6 6 8 2 4 8 0 0 0 4 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 30/06/2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	12 594	AC 2 518	10 075
	Frais de développement *	CX	900	CQ 900	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	211 132	AG 42 519	168 612
	Fonds commercial (1)	AH	39 500	AI	39 500
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	10 437	AK	10 437
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 418	AS 1 418	
	Autres immobilisations corporelles	AT	100 838	AU 47 900	52 937
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	14 200	BG	14 200
	Autres immobilisations financières*	BH	1 000	BI	1 000
	TOTAL (II)	BJ	392 020	BK 95 258	296 762
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 939	BM	18 939
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	1 393 490	BU 21 590	1 371 899
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 808 048	BY 116 885	2 691 162
	Autres créances (3)	BZ	2 808 694	CA	2 808 694
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	768	CE	768
	Disponibilités	CF	224 533	CG	224 533
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	52 945	CI	52 945
	TOTAL (III)	CJ	7 307 420	CK 138 476	7 168 943
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 699 441	1A 233 734	7 465 706

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABCD NUTRITION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 13 800)	DA	13 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	230 533
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	17 485
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	72 789
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	336 008
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	54 213
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	54 213
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 105
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 678
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 453 410
	Dettes fiscales et sociales	DY	94 123
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	28 742
	Autres dettes	EA	468 425
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	7 075 485
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 465 706

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 075 485
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 105

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ABCD NUTRITION — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	19 753 068	FB		FC	19 753 068
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	215 895	FH		FI	215 895
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	19 968 964	FK		FL	19 968 964
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	220 708
	Autres produits (1) (11)					FQ	125
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	20 189 797
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	14 621 443
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(128 398)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	132 908
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 240)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 294 764
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 616
	Salaires et traitements*					FY	463 288
	Charges sociales (10)					FZ	170 907
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	59 114
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	21 887
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	16 763
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	19 679 056
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	510 741
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	22
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	22
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 377
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	8 377
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 354)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	502 386

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABCD NUTRITION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 995
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 995
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	347 023
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	54 213
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	401 236
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(397 240)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	32 357
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 193 816
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	20 121 027
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	72 789

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	30 212
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	15 548
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur marchés	103 794	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	874	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	229 196	
Provisions pour risques et charges	54 213	
Exercices antérieurs	13 157	3 995

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABCD NUTRITION — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	13 494	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	116 875	KE		KF	144 194	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)	KS	1 418	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	85 595	LC		LD	32 674	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	87 014	LO		LP	32 674	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	8 700	1U		1V	6 500	
	TOTAL IV	LQ	8 700	LR		LS	6 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	212 589	ØH		ØJ	196 862	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ	DØ	13 494	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	LW	261 069	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	1 418	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	100 838	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND	NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	NH	102 257	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	15 200	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	NK	15 200	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL	392 020	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2018
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/06/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL ABCD NUTRITION

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABCD NUTRITION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY	800	EL	2 618	EM		EN	3 418
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	11 603	PF	30 916	PG		PH	42 519
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 418	QA		QB		QC	1 418
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	39 753	QM	25 579	QN	17 431	QO	47 900
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	41 171	QV	25 579	QW	17 431	QX	49 319
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	53 575	ØP	59 114	ØQ	17 431	ØR	95 258

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL ABCD NUTRITION — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	21 210	4B	54 213	4C	21 210	4D	54 213
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	21 210	TV	54 213	TW	21 210	TX	54 213
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	44 045	6P	21 590	6R	44 045	6S	21 590
	Sur comptes clients	6T	241 828	6U	297	6V	125 240	6W	116 885
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	285 873	TY	21 887	TZ	169 285	UA	138 476
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	307 083	UB	76 100	UC	190 495	UD	192 689
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	21 887	UF	190 495		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	54 213	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ABCD NUTRITION — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	14 200	UR		US	14 200
	Autres immobilisations financières	UT	1 000	UV		UW	1 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	124 459		124 459		
	Autres créances clients	UX	2 683 588		2 683 588		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	309 320		309 320		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	7 325		7 325		
	Groupe et associés (2)	VC	1 392 468		1 392 468		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 099 580		1 099 580		
	Charges constatées d'avance	VS	52 945		52 945		
	TOTAUX	VT	5 684 888	VU	5 669 688	VV	15 200
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	6 500				
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 000				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 105	3 105		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 453 410	6 453 410		
Personnel et comptes rattachés		8C	32 140	32 140		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53 567	53 567		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 017	4 017		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 398	4 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	28 742	28 742		
Groupe et associés (2)		VI	27 678	27 678		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	468 425	468 425		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	7 075 485	VZ 7 075 485		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

EURL ABCD NUTRITION

513 rue Robert Estienne
60400 NOYON

Comptes annuels
au 30/06/2018

SAS SEROC
Rue Mathias Sandorf - Immeuble ATHENA
BP 10029 BOVES - 80333 LONGUEAU
Tél : 03 22 82 09 50 - Fax : 03 22 82 09 51
Courriel : contact@seroc.com

Sommaire

Annexes ***2***

Règles et méthodes comptables 3

Notes sur le bilan 5

Notes sur le compte de résultat 14

Engagements donnés 17

Engagements reçus 18

Liasse fiscale ***19***

2050 – Bilan Actif 20

2051 – Bilan Passif avant répartition 21

2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste 22

2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite) 23

2054 – Immobilisations 24

2054 Bis – Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables 25

2055 – Amortissements 26

2056 – Provisions inscrites au bilan 27

2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 28

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ABCD NUTRITION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 7 465 707 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 789 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix d'achat moyen pondéré.
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 13 671 € a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement		13 494		13 494
– Fonds commercial	21 500	18 000		39 500
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 375	126 194		221 570
Immobilisations incorporelles	116 875	157 688		274 564
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 419			1 419
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 596	32 674	17 432	100 838
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	87 014	32 674	17 432	102 257
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	8 700	6 500		15 200
Immobilisations financières	8 700	6 500		15 200
ACTIF IMMOBILISE	**212 590**	**196 863**	**17 432**	**392 021**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	157 688	32 674	6 500	196 863
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**157 688**	**32 674**	**6 500**	**196 863**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		17 432		17 432
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**17 432**		**17 432**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	10 075	20,00
Total	**10 075**	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	30/06/2018
Éléments achetés	21 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	18 000
Total	**39 500**

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable unique 2013/34/UE du 26 juin 2013, l'autorité des normes comptables (ANC) a modifié le plan comptable général par émission du règlement 2015-06.
En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, la société a pratiqué un test de dépréciation du fonds commercial permettant de comparer la valeur actuelle de l'actif à sa valeur nette comptable.
La valeur actuelle provient de la valeur d'usage dont le montant résulte de l'actualisation des flux de trésorerie futurs de la société établis sur la base d'un plan d'affaires estimatif.
Les dépréciations afférentes au fonds commercial ne sont jamais rapportées au résultat.
Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2018, la valeur actuelle du fonds commercial ne nécessite aucune dépréciation.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	800	2 619		3 419
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 603	30 916		42 520
Immobilisations incorporelles	12 403	33 535		45 939
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 419			1 419
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 753	25 579	17 432	47 901
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	41 172	25 579	17 432	49 319
ACTIF IMMOBILISE	**53 575**	**59 114**	**17 432**	**95 258**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	1 393 490	845 711	547 779	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	18 939	10 331	8 609	
Total I	***1 412 429***	***856 042***	***556 388***	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 684 888 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	14 200		14 200
Autres	1 000		1 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 808 048	2 808 048	
Autres	2 808 694	2 808 694	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 946	52 946	
Total	**5 684 888**	**5 669 688**	**15 200**
Prêts accordés en cours d'exercice	6 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 000		

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	65 210
Fournisseurs – RRR à obtenir	863 915
Etat – produits à recevoir	7 325
Total	**936 449**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stocks de marchandises	21 591
TOTAL	**21 591**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 13 800,00 € décomposé en 1 380 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	900	10,00
Titres émis pendant l'exercice	480	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 380	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 06/12/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-411 648
Résultat de l'exercice précédent	430 033
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**18 386**
Affectations aux réserves	18 386
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**18 386**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2018
Capital	9 000		4 800		13 800
Primes d'émission			230 534		230 534
Réserve légale		900	900	500	1 400
Réserves générales		17 486	17 486		17 486
Report à Nouveau	-411 648			-411 648	
Résultat de l'exercice	430 033	-430 033	72 789	430 033	72 789
Total Capitaux Propres	**27 386**	**-411 648**	**326 508**	**18 886**	**336 008**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	21 210	54 213	21 210		54 213
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**21 210**	**54 213**	**21 210**		**54 213**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			21 210		
Financières					
Exceptionnelles		54 213			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 075 486 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	3 106	3 106		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) ()**				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 453 410	6 453 410		
Dettes fiscales et sociales	94 124	94 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 742	28 742		
Autres dettes ()**	496 104	496 104		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 075 486**	**7 075 486**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
() Dont envers les associés**	7 256			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 869 580
Banque – Intérets courus à payer	1 867
Associés – intérêts courus	7 256
Dettes provis. pr congés à payer	21 335
Charges sociales s/congés à payer	9 446
Charges sociales – charges à payer	3 184
Etat – autres charges à payer	4 398
Clients – RRR à accorder	463 854
Total	**2 380 920**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	52 946		
Total	**52 946**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2018
Activité de Négoce	19 968 964
TOTAL	**19 968 964**

Néant

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	103 795	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	875	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	229 196	
Provisions pour risques et charges	54 213	
Exercices antérieurs	13 158	3 996
TOTAL	**401 236**	**3 996**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 33 1/3 %	97 070
Taux Normal – 28 %	
Taux Réduit – 15 %	
Plus–Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 15 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	11 934
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant ()**	488 716	18 686	470 030
+ Résultat exceptionnel	-397 241		-397 241
– Participations des salariés			
Résultat comptable	**91 475**	**18 686**	**72 789**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
() Majoré du montant du CICE**
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société EURL ABCD NUTRITION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABCD NUTRITION GROUPE, 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON.

Notes sur le compte de résultat

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôts société de l'exercice	32 357
TOTAL	**32 357**

Engagements donnés

	Montant en euro
Dont concernant :	

Engagements reçus

	Montant en euro
Dont concernant :	

ABCD NUTRITION

Société À Responsabilité Limitée au capital de 13 800.00 euro

Siège social : 513 rue Robert Estienne

60400 NOYON

501 668 248 RCS BEAUVAIS

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 NOVEMBRE 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à 72 789.07 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 72 789.07 €
- Une somme de 72 789.07 €

 affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



ABCD NUTRITION

Société À Responsabilité Limitée au capital de 13 800.00 euro

Siège social : 513 rue Robert Estienne

60400 NOYON

501 668 248 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2018

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2018, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à approbation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Frais d'établissement	10 075		100.00
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	168 613	94 344	78.72
Fonds commercial	39 500	21 500	83.72
Autres immobilisations incorporelles	10 437		100.00
Total des immobilisations incorporelles	228 625	115 844	97.36
Autres immobilisations corporelles	52 938	47 645	11.11
Total des immobilisations corporelles	52 938	47 645	11.11
Prêts	14 200	8 700	63.22
Autres immobilisations financières	1 000		100.00
Total des immobilisations financières	15 200	8 700	74.71
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	296 763	172 189	72.35

ACTIF CIRCULANT			
Matières premières et approvisionnements	18 939	844	NS
Stocks et en-cours	1 390 839	846 555	64.29
Clients et comptes rattachés	2 691 162	1 425 330	88.81
Autres créances	2 808 694	218 958	NS
Créances	5 499 857	1 644 288	234.48
Valeurs mobilières de placements	769	769	0.00
Disponibilités	224 534	582 864	-61.48
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	225 303	583 632	-61.40
Charges constatées d'avance	52 946	11 298	368.63
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 168 944	3 085 773	132.32
TOTAL ACTIF	**7 465 707**	**3 257 963**	**129.15**
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	13 800	9 000	53.33
Primes d'émission, de fusion, d'apport	230 534		100.00
Réserve légale	1 400		100.00
Autres réserves	17 486		100.00
Report à nouveau		-411 648	-100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**72 789**	**430 033**	**-83.07**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**336 008**	**27 386**	NS
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	54 213		100.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**54 213**		100.00
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	3 106	1 129	175.13
Emprunts et dettes financières diverses	27 679	1 015 012	-97.27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 453 410	2 115 627	205.04
Dettes fiscales et sociales	94 124	86 168	9.23
Dettes sur immobilistions et comptes rattachés	28 742		100.00
Autres dettes	468 425	12 641	NS
TOTAL DETTES	**7 075 486**	**3 230 577**	119.02
TOTAL PASSIF	**7 465 707**	**3 257 963**	**129.15**

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	19 968 964	10 370 162	92.56
Coût des achats et charges externes	18 914 478	9 236 316	104.78
VALEUR AJOUTEE	1 054 486	1 133 846	-7.00
Impôts, taxes et versements assimilés	32 617	25 363	28.60
Charges de personnel	634 196	499 547	26.95
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	387 674	608 936	-36.34
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	220 708	21 400	931.37
Autres produits	125	28	341.93
Dotations aux amortissements et provisions	81 002	92 705	-12.62
Autres charges	16 763	11 122	50.72
RESULTAT D'EXPLOITATION	**510 742**	**526 536**	-3.00
Résultat financier	-8 355	-13 106	36.25
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	502 387	513 430	-2.15
Résultat exceptionnel	-397 241	-60 389	-557.80
Impôt sur les bénéfices	32 357	23 008	40.63
RESULTAT NET COMPTABLE	**72 789**	**430 033**	**-83.07**

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 19 968 964 € contre 10 370 162 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 92.56 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 19 679 056 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 81 002 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 499 547 € à 634 196 €, soit une progression de 26.95 %, alors que l'effectif moyen est passé de 6 à 9 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 510 742 € contre 526 536 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 3.00 %.

Le résultat financier, d'un montant de -8 355 €, contre -13 106 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 502 387 €, contre 513 430 € au 30 juin 2017.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -397 241 €, contre -60 389 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 32 357 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 72 789 €, représentant 0.36 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -83.07 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 430 033 €, soit 4.15 % du chiffre d'affaires.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Je vous présente ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-1-1 et D. 441-4) pour les deux derniers exercices.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Je vous présente ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-1-1 et D. 441-4) pour les deux derniers exercices.

	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner						Ne pas renseigner				
Montant total HT des factures concernées		156773	1635219	60857	41506	1894356		290430	122331	104707	370793	888261
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		0.77	7.99	0.30	0.20	9.26	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner							1.36	0.57	0.49	1.73	4.15
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de	☐ Délais contractuels : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser)					

paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	**X** Délais légaux : (préciser) De 30 jours à 60 jours	**X** Délais légaux : (préciser) De 30 jours à 60 jours

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2018 font ressortir un bénéfice de 72 789.07 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de 72 789.07 €
- Une somme de 72 789.07 €

 affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.223-19 et suivants du Code de commerce.

Transfert du mandat du CAC titulaire

La société SECOVI a procédé à effet du 1er juillet 2017 à l'apport de ses mandats de commissariat aux comptes à sa filiale la société SECOVI AUDIT. Nous vous demandons de confirmer notre accord déjà matérialisé en approuvant expressément l'apport du mandat liant notre société à la société SECOVI et confirmons la nomination de la société SECOVI AUDIT en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société SECOVI pour la durée du mandat restant à courir

J'espère que les décisions qui ont été proposées recevront agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la gérance pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

La gérance



SECOVI
AUDIT

GREFFE

ABCD NUTRITION

513 rue Robert Estienne
60400 NOYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018

SECOVI
AUDIT

ABCD NUTRITION
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 13 800 euros
Siège social à NOYON (60400) – 513 rue Robert Estienne
- RCS B 501 668 248 -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCD NUTRITION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Amiens, le 20 novembre 2018

Pour SECOVI AUDIT
Marc HUBLE, Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	12 594	2 519	10 075	
Frais de recherche et de développement	900	900		
Concessions, brevets et droits assimilés	211 133	42 520	168 613	94 344
Fonds commercial	39 500		39 500	21 500
Autres immobilisations incorporelles	10 437		10 437	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 419	1 419		
Autres immobilisations corporelles	100 838	47 901	52 938	47 645
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	14 200		14 200	8 700
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	392 021	95 258	296 763	172 189
Stocks				
Matières premières et autres approv.	18 939		18 939	844
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 393 490	21 591	1 371 900	845 711
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 808 048	116 886	2 691 162	1 425 330
Fournisseurs débiteurs	863 915		863 915	22 498
Personnel				1 192
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	309 321		309 321	115 878
Autres créances	1 635 459		1 635 459	79 391
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	769		769	769
Disponibilités	224 534		224 534	582 864
Charges constatées d'avance	52 946		52 946	11 298
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 307 420	138 476	7 168 944	3 085 773
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 699 441	233 734	7 465 707	3 257 963

Bilan

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	13 800	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	230 534	
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 400	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 486	
Report à nouveau		-411 648
Résultat de l'exercice	72 789	430 033
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	336 008	27 386
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	54 213	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 213	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	3 106	1 129
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 106	1 129
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	27 679	1 015 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 453 410	2 115 627
Personnel	32 140	30 106
Organismes sociaux	53 568	36 545
Etat, Impôts sur les bénéfices		13 606
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 018	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	4 398	5 910
Dettes fiscales et sociales	94 124	86 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 742	
Autres dettes	468 425	12 641
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 075 486	3 230 577
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	**7 465 707**	**3 257 963**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	%	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises	19 819 149	99,25	10 146 594	97,84
Production vendue	149 816	0,75	223 568	2,16
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	220 833	1,11	21 428	0,21
Total	20 189 798	101,11	10 391 590	100,21
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	14 621 443	73,22	7 028 392	67,78
Variation de stock (m/ses)	-128 399	-0,64	-6 050	-0,06
Achats de m.p & aut.approv.	132 909	0,67	56 213	0,54
Variation de stock (m.p.)	-6 240	-0,03	-6 418	-0,06
Autres achats & charges externes	4 294 765	21,51	2 164 180	20,87
Total	18 914 478	94,72	9 236 316	89,07
MARGE SUR M/SES & MAT	1 275 320	6,39	1 155 274	11,14
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	32 617	0,16	25 363	0,24
Salaires et Traitements	463 289	2,32	349 311	3,37
Charges sociales	170 907	0,86	150 237	1,45
Amortissements et provisions	81 002	0,41	92 705	0,89
Autres charges	16 763	0,08	11 122	0,11
Total	764 578	3,83	628 738	6,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	510 742	2,56	526 536	5,08
Produits financiers	23		12	
Charges financières	8 377	0,04	13 118	0,13
Résultat financier	-8 355	-0,04	-13 106	-0,13
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	502 387	2,52	513 430	4,95
Produits exceptionnels	3 996	0,02	7 734	0,07
Charges exceptionnelles	401 236	2,01	68 123	0,66
Résultat exceptionnel	-397 241	-1,99	-60 389	-0,58
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	32 357	0,16	23 008	0,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	**72 789**	**0,36**	**430 033**	**4,15**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ABCD NUTRITION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 7 465 707 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 789 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix d'achat moyen pondéré.
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 13 671 € a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société ABCD NUTRITION a absorbé la société ALTERIAL à effet du 1er juillet 2017.

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement		13 494		13 494
– Fonds commercial	21 500	18 000		39 500
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 375	126 194		221 570
Immobilisations incorporelles	116 875	157 688		274 564
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 419			1 419
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 596	32 674	17 432	100 838
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	87 014	32 674	17 432	102 257
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	8 700	6 500		15 200
Immobilisations financières	8 700	6 500		15 200
ACTIF IMMOBILISE	**212 590**	**196 863**	**17 432**	**392 021**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation dès augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	157 688	32 674	6 500	196 863
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**157 688**	**32 674**	**6 500**	**196 863**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		17 432		17 432
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**17 432**		**17 432**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	10 075	20,00
Total	**10 075**	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	30/06/2018
Éléments achetés	21 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	18 000
Total	**39 500**

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable unique 2013/34/UE du 26 juin 2013, l'autorité des normes comptables (ANC) a modifié le plan comptable général par émission du règlement 2015–06.
En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, la société a pratiqué un test de dépréciation du fonds commercial permettant de comparer la valeur actuelle de l'actif à sa valeur nette comptable.
La valeur actuelle provient de la valeur d'usage dont le montant résulte de l'actualisation des flux de trésorerie futurs de la société établis sur la base d'un plan d'affaires estimatif.
Les dépréciations afférentes au fonds commercial ne sont jamais rapportées au résultat.
Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2018, la valeur actuelle du fonds commercial ne nécessite aucune dépréciation.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	800	2 619		3 419
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 603	30 916		42 520
Immobilisations incorporelles	12 403	33 535		45 939
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 419			1 419
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 753	25 579	17 432	47 901
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	41 172	25 579	17 432	49 319
ACTIF IMMOBILISE	**53 575**	**59 114**	**17 432**	**95 258**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	1 393 490	845 711	547 779	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	18 939	10 331	8 609	
Total I	***1 412 429***	***856 042***	***556 388***	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 684 888 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	14 200		14 200
Autres	1 000		1 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 808 048	2 808 048	
Autres	2 808 694	2 808 694	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	52 946	52 946	
Total	**5 684 888**	**5 669 688**	**15 200**
Prêts accordés en cours d'exercice	6 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 000		

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	65 210
Fournisseurs – RRR à obtenir	863 915
Etat – produits à recevoir	7 325
Total	**936 449**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stocks de marchandises	21 591
TOTAL	**21 591**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 13 800,00 € décomposé en 1 380 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	900	10,00
Titres émis pendant l'exercice	480	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 380	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 06/12/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-411 648
Résultat de l'exercice précédent	430 033
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**18 386**
Affectations aux réserves	18 386
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**18 386**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2018
Capital	9 000		4 800		13 800
Primes d'émission			230 534		230 534
Réserve légale		900	900	500	1 400
Réserves générales		17 486	17 486		17 486
Report à Nouveau	-411 648			-411 648	
Résultat de l'exercice	430 033	-430 033	72 789	430 033	72 789
Total Capitaux Propres	**27 386**	**-411 648**	**326 508**	**18 886**	**336 008**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	21 210	54 213	21 210		54 213
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**21 210**	**54 213**	**21 210**		**54 213**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			21 210		
Financières					
Exceptionnelles		54 213			

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 075 486 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	3 106	3 106		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 453 410	6 453 410		
Dettes fiscales et sociales	94 124	94 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 742	28 742		
Autres dettes (**)	496 104	496 104		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 075 486**	**7 075 486**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 256			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 869 580
Banque – Intérets courus à payer	1 867
Associés – intérêts courus	7 256
Dettes provis. pr congés à payer	21 335
Charges sociales s/congés à payer	9 446
Charges sociales – charges à payer	3 184
Etat – autres charges à payer	4 398
Clients – RRR à accorder	463 854
Total	**2 380 920**

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	52 946		
Total	**52 946**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2018
Activité de Négoce	19 968 964
TOTAL	**19 968 964**

Néant

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	103 795	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	875	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	229 196	
Provisions pour risques et charges	54 213	
Exercices antérieurs	13 158	3 996
TOTAL	**401 236**	**3 996**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 33 1/3 %	97 070
Taux Normal – 28 %	
Taux Réduit – 15 %	
Plus–Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 15 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	11 934
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant ()**	488 716	18 686	470 030
+ Résultat exceptionnel	-397 241		-397 241
– Participations des salariés			
Résultat comptable	**91 475**	**18 686**	**72 789**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
() Majoré du montant du CICE**
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société EURL ABCD NUTRITION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABCD NUTRITION GROUPE, 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON.

SECOVI AUDIT Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôts société de l'exercice	32 357
TOTAL	**32 357**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Total	**9**	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.